

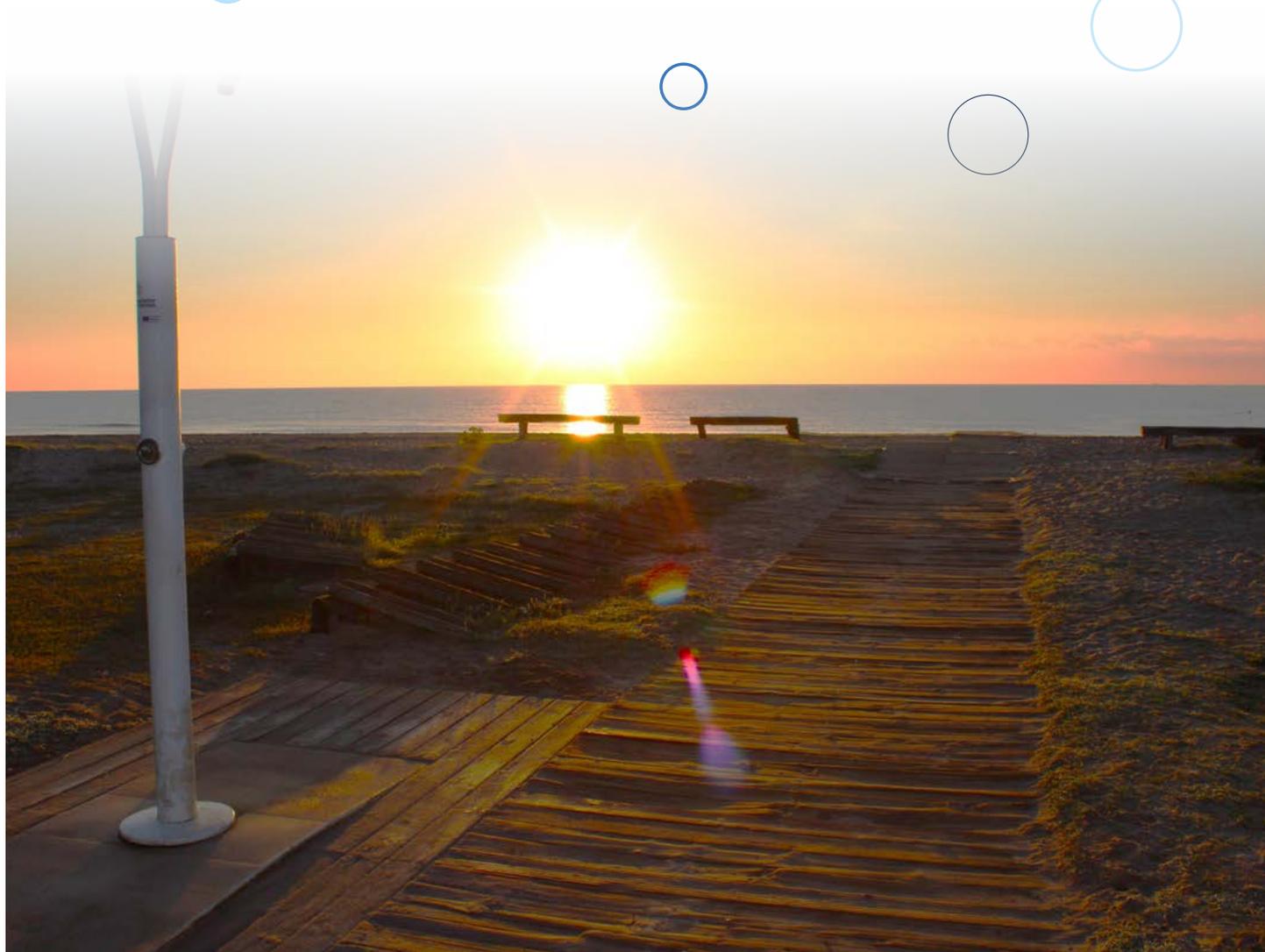
# Bravoplaya

CAMPING - RESORT ★★★★★

## REGLEMENT INTERNE

FRA

Septembre 2025



Ce règlement contient, entre autres, les règles d'utilisation des installations du Camping Bravoplaya Resort ainsi que les droits et obligations des clients, conformément au Décret 6/2015 de janvier, du Conseil régulateur des campings. Toutes les personnes qui entrent dans le Camping Bravoplaya Resort sont tenues de respecter les dispositions de ce règlement et la législation espagnole qui régit le camping touristique.

**L'accès à ce CAMPING BRAVOPLAYA RESORT et l'utilisation des installations sont exclusivement réservés aux clients hébergés dans celui-ci.**

**Droit d'admission réservé :**

L'accès au Camping Bravoplaya Resort sera refusé, ou le client pourra en être expulsé avec l'aide des agents de l'autorité si nécessaire, lorsqu'il existe un motif fondé de croire qu'il va enfreindre les règles de bonne conduite, de moralité ou de décence, ou qu'il entre ou tente d'entrer dans un but différent de celui de réaliser les activités propres à l'établissement. Le droit d'admission est également réservé à ceux qui, par leurs effets personnels, occupent ou vont occuper des espaces manifestement disproportionnés par rapport au nombre de personnes qui en bénéficient.

« L'entrée sera refusée à ceux qui sont débiteurs envers l'entreprise pour des services antérieurement fournis et dont les montants n'ont pas été réglés à temps. »

**L'entrée aux mineurs non accompagnés d'au moins un adulte/tuteur responsable de leurs actes n'est pas autorisée.**

**Bracelet de contrôle :**

Le port du bracelet de contrôle d'accès est obligatoire pour la sécurité et le bon service de nos clients.

**Enregistrement à l'arrivée :**

Pour accéder au Camping Bravoplaya Resort, il est OBLIGATOIRE de présenter une pièce d'identité nationale ou un passeport.

L'installation de tentes, caravanes et véhicules ne pourra se faire qu'aux endroits indiqués par la réception au moment de l'arrivée ou par réservation préalable. Tout changement de localisation devra être autorisé.

**Enregistrement des animaux :**

L'entrée des animaux qui manifestement présentent un danger ou causent des nuisances aux campeurs du Camping Bravoplaya Resort est interdite.

Les animaux ne sont pas autorisés dans les bungalows. Sur les emplacements, ils sont toujours admis à condition de présenter leur carnet sanitaire et une assurance responsabilité civile en vigueur. Un maximum de 2 chiens par unité de camping est autorisé.

Pour garantir une cohabitation harmonieuse entre tous les campeurs, les chiens doivent toujours être tenus en laisse à l'intérieur du camping. Il est de la responsabilité des propriétaires de ramasser et de jeter correctement les excréments de leurs animaux dans les poubelles prévues à cet effet. Les besoins physiologiques doivent être effectués en dehors du camping. Il est strictement interdit d'entrer avec des animaux dans les zones où l'accès leur est interdit.

**Le non-respect de cette règle peut entraîner l'expulsion immédiate du Camping Bravoplaya Resort.**

## Emplacements :

Tous les emplacements sont délimités et prévus pour être utilisés sans envahir la voie de circulation. En particulier, et conformément à la réglementation sectorielle du tourisme, « Il est expressément interdit aux clients d'installer sur les emplacements des éléments qui ne correspondent pas à un usage temporaire, propre et habituel du séjour en camping ou des éléments qui nuiraient à l'image touristique de l'établissement. Concrètement, il est interdit d'installer sur les emplacements des sols, des clôtures, des éviers, des appareils électroménagers ou tout autre élément dont la fixation donnerait une impression de permanence, constituant leur installation par le client une cause suffisante pour la résiliation du contrat, quelle qu'en soit la modalité, sans droit à indemnisation. Cette cause de résiliation sera inscrite dans le règlement intérieur de l'établissement et pourra être appliquée après avertissement à l'utilisateur et en cas de refus de retirer ce qui a été installé. » (Art. 54 du Décret 6/2015)

## Bungalow/Mobil-home :

Le jour de votre arrivée, une caution de 100 € sera déposée (par carte de crédit) pour couvrir d'éventuels dommages causés au bungalow et/ou à son contenu. Le montant versé sera intégralement remboursé le jour suivant la fin de votre séjour, à condition que le bungalow soit rendu dans le même état qu'à votre arrivée.

Si un nettoyage supplémentaire est nécessaire, un supplément de 25 € (TVA incluse) par heure de nettoyage sera facturé, selon l'appréciation du personnel compétent.

Tous les bungalows sont équipés de vaisselle et de linge de lit (couvertures ou couettes incluses). Les serviettes ne sont fournies que dans les bungalows avec salle de bain. Le changement du linge de lit et, le cas échéant, des serviettes est inclus pour les séjours de 8 nuits minimum (à condition d'en faire la demande préalable à la réception). Pour les clients en séjour longue durée bénéficiant du tarif senior, un seul jeu de draps de rechange sera fourni.

- Il est interdit de fumer à l'intérieur du bungalow.
- Les animaux ne sont pas autorisés à l'intérieur ni à l'extérieur du bungalow/mobil-home.

## Heures d'arrivée et de départ :

Vous avez le droit d'entrer dans votre emplacement à partir de 13h, dans votre bungalow à partir de 15h, et vous devez libérer l'emplacement ou le bungalow avant 11h le jour de votre départ.

## Tarifs et réductions :

Les tarifs en vigueur sont disponibles à la réception du Camping Bravoplaya Resort ainsi que sur le site internet. Le coût de votre séjour doit être payé à l'avance et intégralement réglé au moment de l'accès au camping.

Le Camping Bravoplaya Resort établit un prix minimum en saison moyenne-haute correspondant à la somme du coût de l'emplacement plus 2 adultes.

Le camping offre des réductions selon la saison. En basse saison, des tarifs spéciaux pour retraités sont également disponibles.

Les réductions ne sont pas cumulables avec les cartes de réduction.

**Dans ce Camping Bravoplaya Resort, le terme \*EXCEPT\* désigne une personne totalement dépendante d'une autre pour se déplacer dans le camping et accéder aux installations.**

**Réservations :**

Le Camping Bravoplaya Resort accepte les réservations d'emplacements et de bungalows toute l'année.

Haute saison : minimum 2 personnes Basse saison : minimum 1 personne

**CONDITIONS DE RÉSERVATION en saison moyenne-haute**

**EMPLACEMENT :** En été, séjour minimum de 7 nuits, et pendant le pont de la Semaine Sainte, séjour minimum de 4 nuits.

**BUNGALOW :** En été, séjour minimum de 7 nuits, et pendant le pont de la Semaine Sainte, séjour minimum de 5 nuits.

Le premier acompte sera de 100 € pour un emplacement et 200 € pour un bungalow, à payer dans un délai maximum de 24 heures via le lien (acompte garanti de 100 €) envoyé par e-mail.

**CONDITIONS D'ANNULATION DES RÉSERVATIONS en saison moyenne-haute**

Jusqu'à 60 jours avant la date d'arrivée, vous avez la possibilité de modifier ou d'annuler votre réservation avec un remboursement de 100 %.

À partir de cette date, votre réservation sera FINALE et SANS remboursement. Vous recevrez un deuxième e-mail pour compléter le CHECK-IN EN LIGNE (obligatoire). Lors de cette étape, vous devrez payer 50 % du montant total de votre séjour, en tenant compte des 100 € ou 200 € déjà versés comme acompte. Les réservations SANS acompte recevront automatiquement un lien de paiement pour régler 50 % du coût total du séjour, à payer dans un délai de 24 heures. À partir de ce moment, aucune possibilité de remboursement ne sera accordée par le Camping Bravoplaya Resort. Le solde du séjour sera à régler le jour de votre arrivée.

**Assurance annulation :**

Il est possible de souscrire, en option, une assurance annulation et/ou interruption de séjour, moyennant un coût supplémentaire qui varie en fonction du montant total de votre séjour. Cette assurance ne peut être souscrite QU'AU MOMENT de l'enregistrement en ligne et uniquement pour les réservations sans paiement préalable, jusqu'à 30 jours avant la date d'arrivée."

**CONDITIONS DE RÉSERVATION pour la basse saison**

**EMPLACEMENT :** Minimum 2 nuits (à confirmer avec la réception).

**BUNGALOW :** Minimum 2 nuits (à confirmer avec la réception).

L'acompte sera de 100 € pour un emplacement et 200 € pour un bungalow, à payer dans un délai maximum de 24 heures par carte de crédit/débit via le lien (assurance) envoyé par e-mail.

**CONDITIONS D'ANNULATION DES RÉSERVATIONS en basse saison**

Jusqu'à 30 jours avant la date d'arrivée, vous avez la possibilité de modifier ou d'annuler votre réservation avec un remboursement de 100 %.

- Remboursement de 100 % si l'annulation intervient jusqu'à 30 jours avant l'arrivée.
- Remboursement de 50 % si l'annulation intervient entre 15 et 30 jours avant l'arrivée.
- Aucun remboursement si l'annulation intervient moins de 15 jours avant l'arrivée.

À partir de la date mentionnée, votre réservation sera FINALE et SANS remboursement, et aucune possibilité de remboursement ne sera accordée par le Camping Bravoplaya Resort. Le solde du séjour sera à régler le jour de votre arrivée.

**Pour plus d'informations sur les conditions de réservation, vous pouvez contacter :**  
[reservas@bravoplaya.com](mailto:reservas@bravoplaya.com)

## Longs séjours :

Est considéré comme long séjour tout séjour dépassant une durée d'un mois. Dans ce cas, le client devra effectuer des paiements mensuels pour son hébergement, la date d'échéance étant fixée au même jour de chaque mois que celui du début du séjour.

Annulation anticipée des longs séjours : Les clients qui souhaitent quitter le Camping Bravoplaya Resort avant la date prévue perdront leur acompte s'ils partent sans préavis ou sans nous en informer au moins 15 jours à l'avance.

## Inspection des bungalows :

Les bungalows seront inspectés chaque mois par notre personnel afin de garantir leur bon usage et leur bon état d'entretien

## Conditions d'arrivée et modifications de réservation :

Nous comprenons que des imprévus peuvent survenir, notamment pour les voyageurs internationaux. Cependant, il est important de nous informer dès que possible si vous ne pouvez pas respecter la date d'arrivée ou la réservation prévue. Dans le cas des longs séjours, l'arrivée pourra être reportée une seule fois sans perte de l'acompte

## Absence du Camping d'un jour ou plus :

Les caravanes ou tentes dont les occupants ne sont pas présents quotidiennement dans le Camping ne sont pas autorisées. Les clients hébergés qui prévoient de s'absenter du Camping tout en laissant leur tente, caravane ou véhicule sur place doivent obligatoirement en informer la Réception, qui pourra autoriser l'absence (à la discrétion de la Direction) ou exiger le départ du Resort avec tous les effets personnels. Dans tous les cas, le montant dû pour les jours d'absence devra être réglé, calculé selon le nombre total de personnes enregistrées lors du check-in. Le tarif minimum à payer pendant l'absence des occupants sera équivalent à : Deux personnes en haute saison. Une personne en basse saison, sur une parcelle. La Direction se réserve le droit de démonter toute installation sur une parcelle dont l'absence n'aurait pas été communiquée à l'avance.

## Consommation électrique:

Le jour de votre arrivée et de votre départ, la lecture du compteur de votre hébergement sera effectuée. Le tarif du bungalow/parcelle inclut 6,66 kW par jour (200 kW par mois). Toute consommation supplémentaire sera facturée à 0,25 € TTC par kW excédentaire.

## Entrée des animaux :

L'entrée des animaux qui présentent manifestement un danger ou causent des nuisances aux campeurs est strictement interdite. Si les animaux présentent de telles caractéristiques, l'entreprise et le client pourront convenir de conditions spécifiques permettant leur admission.

L'entrée des chiens potentiellement dangereux (PPP) est autorisée à condition que leurs propriétaires respectent strictement la législation en vigueur en Espagne, en particulier la Loi 50/1999 du 23 décembre et le Décret Royal 287/2002 du 22 mars, ainsi que la réglementation autonome et municipale applicable.

Il est obligatoire de disposer d'une licence administrative, d'une assurance de responsabilité civile en cours de validité, et de garder l'animal attaché en permanence avec une laisse non extensible de maximum 2 mètres ainsi qu'un musoire homologué, à l'intérieur du camping.

De même, tous les chiens, qu'ils soient de races potentiellement dangereuses ou non, doivent être tenus en laisse en permanence, jamais en liberté, que ce soit dans les zones communes ou sur leur propre parcelle ou espace privé.

Il est interdit de nourrir les animaux à l'intérieur du Camping Bravoplaya Resort. La direction a mis en place différents points d'alimentation (croquettes uniquement) à leur disposition.

Les animaux de compagnie ne sont pas autorisés dans les bungalows, mais ils sont autorisés sur les parcelles.

Un maximum de deux chiens est autorisé par unité de camping, à condition de présenter un carnet de santé à jour ainsi qu'une assurance de responsabilité civile valide. Les chiens doivent toujours être tenus en laisse et respecter les règles de bonne conduite : faire leurs besoins à l'extérieur du camping, ramasser leurs excréments et les jeter dans les poubelles prévues à cet effet, tout en respectant strictement les zones où l'accès aux animaux est interdit.

**Le non-respect de cette règle peut entraîner l'expulsion immédiate du Camping Bravoplaya Resort.**

#### Heures de repos et de silence :

Les heures suivantes sont déclarées comme heures de repos dans le camping :

DE 15H00 À 17H00 : Pendant cette période, les clients doivent éviter tout type de bruit, voix fortes, disputes, etc. De plus, les appareils sonores (notamment les télévisions et les radios) doivent être réglés de manière à ne pas déranger les voisins.

DE 00H00 À 08H00 : Durant ces heures, le silence est renforcé. La circulation de véhicules motorisés est interdite à l'intérieur du camping, sauf en cas d'urgence ou de nécessité jugée pertinente par la direction. Une attention particulière devra également être portée au volume sonore des téléviseurs et des radios.

#### VISITES

**LES VISITES À LA JOURNÉE OU LES SÉJOURS D'UNE SEULE NUIT NE SONT PAS AUTORISÉS LA HAUTE SAISON, À PAQUES, LES JOURS FÉRIÉS ET LES PONTS.**

L'entrée dans l'enceinte du camping est strictement réservée aux clients hébergés. Dans des cas exceptionnels, la Direction, à la demande du client et sous sa responsabilité, pourra autoriser l'entrée, pour une durée limitée et préalablement définie, de membres de la famille ou d'amis. Ces visiteurs devront obligatoirement remettre à la Réception un document d'identité, qu'ils récupéreront à leur départ. Toute visite d'une durée supérieure à une demi-heure sera considérée comme un séjour d'une journée complète, et le visiteur devra s'acquitter du tarif correspondant.

**Tous les visiteurs devront obligatoirement porter le bracelet d'identification pour pouvoir profiter du Camping Bravoplaya Resort et de ses installations.**

## Circulation et stationnement des véhicules:

À l'intérieur du Camping Bravoplaya Resort, les véhicules doivent limiter leur vitesse à 10 km/h. Aucun autre véhicule que ceux des clients n'est autorisé à circuler. L'utilisation de tout type de véhicule est limitée exclusivement à l'entrée et à la sortie du camping, excluant donc tout usage sportif ou récréatif, en particulier pour les vélos, trottinettes, quads, cyclomoteurs, etc. La circulation des véhicules à moteur est interdite pendant les heures de silence nocturne. Si vous retournez au camping pendant cette période, vous devrez laisser votre véhicule à l'extérieur du Camping Resort et accéder à pied à votre emplacement.

## Utilisation de trottinettes électriques ou similaires et véhicules de mobilité personnelle :

L'utilisation de trottinettes électriques ou de véhicules similaires est strictement interdite à l'intérieur du camping. Leur utilisation est exclusivement réservée au personnel autorisé du camping dans le cadre de leurs tâches professionnelles. Les véhicules destinés aux personnes à mobilité réduite sont exclus de cette interdiction.

## Chargement et stockage des véhicules de mobilité personnelle (VMP) :

Il est interdit d'introduire des véhicules de mobilité personnelle électriques à l'intérieur de toute installation fermée du camping (restaurant, cafétéria, blocs sanitaires, réception, bungalow, etc.). Cette mesure répond à des critères de santé publique et de sécurité, en raison du risque d'incendie provoqué par des batteries défectueuses, des manipulations inappropriées ou l'utilisation de chargeurs non adaptés.

## Parking des véhicules :

Vous ne pouvez garer votre véhicule que sur votre emplacement, en stationnant aux limites de votre parcelle, dans votre bungalow ou sur le parking qui vous est assigné à cet effet. Se garer sur une autre parcelle est considéré comme une faute grave. Dans le cas où vous vous gareriez sur une autre parcelle, vous devrez payer le tarif correspondant à cette parcelle supplémentaire occupée et, si cela gêne l'entrée d'un autre client, votre maintien au camping sera évalué, car cela constitue une infraction aux règles de convivialité.

## Messages et courriers :

Les clients qui attendent des messages ou du courrier peuvent les récupérer à la réception de la zone B (plage). Exceptionnellement, et uniquement en cas d'urgence, le service de sécurité pourra livrer les messages aux parcelles.

## Réception de colis ou de lettres recommandées :

En principe, nos réceptionnistes ne sont pas autorisés à recevoir des colis ou lettres recommandées. En cas d'attente d'un envoi, il incombe à la personne concernée de contacter directement la société de messagerie pour coordonner la livraison et être présente au moment de la réception. Dans des cas exceptionnels, le destinataire pourra autoriser expressément le personnel de la réception à recevoir un colis en son nom. Cependant, l'entreprise ainsi que le personnel déclinent toute responsabilité en cas de dommage, incident ou perte pouvant survenir.

Nous rappelons également que les colis non retirés dans un délai de 30 jours après réception seront retirés et éliminés de l'entrepôt, sans possibilité de réclamation ultérieure.

## Réseaux sociaux :

Le personnel autorisé du Camping Resort peut prendre des enregistrements et images à des fins promotionnelles et d'intérêt commun. Si vous ne souhaitez pas autoriser la captation et l'utilisation de vos images et/ou celles de vos accompagnants, vous pouvez en informer le personnel afin de ne pas apparaître ou pour retirer une image ou une vidéo.

Vous pouvez également contacter [camping@bravoplaya.com](mailto:camping@bravoplaya.com) pour que les images soient immédiatement retirées des médias.

**Animation :**

Elle varie selon la saison et est disponible sur le site web du Camping Bravoplaya Resort ainsi que sur les réseaux sociaux. Les animateurs pour enfants et/ou sportifs ne font pas fonction de garderie ; il n'est pas permis de laisser les enfants sous leur garde. Les seuls responsables des enfants sont leurs parents ou tuteurs.

**Restaurants et Supermarché :**

Ils sont loués par le camping Bravoplaya Resort à des agents indépendants, mais soumis directement aux règles du Camping et avec le même engagement de qualité. Toute plainte ou suggestion peut et doit nous être exprimée par email à [camping@bravoplaya.com](mailto:camping@bravoplaya.com), via le questionnaire de satisfaction envoyé par email après votre départ, ou en remplissant le questionnaire papier disponible aux deux réceptions du camping.

**Service Wifi :**

Le Camping Bravoplaya Resort a sous-traité le service WIFI à l'entreprise Social Strategic Tourism S.L., qui offre un service internet gratuit. Vous avez également la possibilité de souscrire à un service supérieur, avec une meilleure couverture (coût mensuel) auprès de la même entreprise. Veuillez vous adresser à la réception si vous avez des problèmes de connexion ou si vous souhaitez souscrire à ce service supérieur.

**Service de laverie en libre-service :**

Le camping met à votre disposition des lave-linge et sèche-linge fonctionnant avec des pièces en espèces (euros) ou via l'application WASHTOUR. Il est interdit de laver des vêtements d'animaux dans ces machines. À l'entrée du camping (zone A), un centre de nettoyage canin ainsi qu'un lave-linge dédié sont disponibles à cet effet.

**Service de lavage de véhicules :**

Le camping propose ce service moyennant un coût supplémentaire payable en espèces.

**Services chimiques :**

Le camping offre ce service avec un coût supplémentaire payable en espèces.

**Services de recharge électrique :**

Le camping a sous-traité le service de RECHARGE ÉLECTRIQUE à l'entreprise <https://chargeguru.com/es/> qui propose un service de recharge payant.

**Service de distributeur automatique :**

Le camping a sous-traité le service de DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE à l'entreprise ATM, qui met ce service à votre disposition. Tél : 912868448

\*En cas de problème avec ces services, veuillez vous adresser à la réception\*

**Collecte des déchets :**

Le jour de votre arrivée, un sac poubelle vous sera remis à la réception. Chaque jour, à partir de 15 heures, le camion-poubelle passera à votre parcelle ou bungalow pour récupérer les sacs, à condition qu'ils soient correctement fermés et placés à l'un des extrémités de votre emplacement. Un nouveau sac vous sera alors remis en échange.

**Recyclage :**

Des conteneurs de recyclage sont situés aux accès du camping. Dans le sac poubelle ramassé par notre personnel, seules les déchets organiques doivent être déposés.

## **Piscines - Hygiène et accès:**

Les enfants jusqu'à 10 ans doivent toujours être accompagnés de leurs parents ou tuteurs. Il est obligatoire de se doucher avant chaque baignade.

Il est interdit de réserver des transats dans l'enceinte de la piscine. Le maître-nageur est tenu de retirer les serviettes des transats s'il constate qu'ils ne sont pas utilisés.

L'entrée des animaux dans l'enceinte de la piscine est interdite, tout comme l'accès aux personnes atteintes de maladies infectieuses et contagieuses.

## **Tenue de bain:**

L'accès à la zone de baignade en tenue de ville n'est pas autorisé.

L'accès aux piscines est exclusivement réservé aux personnes portant un maillot de bain, un bikini, un burkini ou des vêtements spécialement conçus pour la natation.

Il est interdit de se baigner avec des vêtements, des t-shirts, des pantalons ou tout autre vêtement non homologué pour un usage aquatique.

## **Comportement:**

Il est interdit de fumer, d'introduire de la nourriture ou d'utiliser/porter des contenants en verre ou en cristal. Seule l'eau destinée à la consommation est autorisée dans la zone de la piscine. Il est interdit de courir, de pousser ou de jouer de manière brusque pouvant provoquer des accidents. L'entrée de vélos ou d'autres véhicules est interdite.

## **Matériel non autorisé:**

L'utilisation de masques de plongée, tubas et palmes est interdite.

L'utilisation de matelas gonflables, bouées volumineuses, ballons ou objets similaires qui compromettent la sécurité et la convivialité dans la piscine n'est pas autorisée, sauf lors des activités organisées par l'équipe d'animation du camping qui en font la demande et toujours sous surveillance. Seules les lunettes de natation classiques sont autorisées.

Si un utilisateur doit utiliser l'un des éléments interdits pour des raisons justifiées, il devra présenter un document officiel justificatif (par exemple, un certificat médical ou une autre attestation valable). Ce document sera examiné par la direction du camping, qui évaluera chaque cas individuellement.

## **Horaires :**

Les piscines ne peuvent être utilisées que pendant les horaires établis par le camping.

Il est interdit de se baigner en dehors des horaires autorisés.

Salle de sport (Gym) : L'accès à la salle de sport est réservé aux personnes de 14 ans et plus.

Parkings: Les parkings du camping sont exclusivement réservés aux clients du Resort et sont payants. Il est interdit d'y stationner sans avoir consulté la disponibilité à la réception.

## **Barbecues :**

Les barbecues au bois ne sont pas autorisés, seuls les barbecues au charbon sont permis, à condition que les conditions atmosphériques soient favorables, qu'aucune nuisance ne soit causée aux voisins et qu'ils soient réalisés uniquement dans votre parcelle ou bungalow, sans empiéter sur la voie ou une autre parcelle. Le camping ne fournit pas de barbecues, les clients doivent donc les apporter.

## **Fontaines du camping :**

Les fontaines du camping fournissent de l'eau potable et doivent être utilisées exclusivement pour boire ou remplir des récipients, jamais comme évier ou pour laver.

## **Eaux usées :**

Les récipients contenant des eaux usées doivent être vidés uniquement et exclusivement dans les toilettes chimiques prévues à cet effet ou via les machines Camper-Clean situées dans les deux zones du camping.

**Horaires des installations et services :**

Ces horaires peuvent varier en fonction de la période de l'année et de la saison. Ils sont disponibles sur les panneaux d'information et à la réception

**OBLIGATIONS : Les obligations de nos campeurs utilisateurs de ce camping sont les suivantes :**

- a) Se soumettre aux prescriptions particulières de l'entreprise titulaire du camping visant à maintenir l'ordre et le bon fonctionnement de celui-ci.
- b) Respecter les plantes et les installations en en faisant un bon usage.
- c) Observer les règles élémentaires de coexistence, de moralité, de décence et d'ordre public.
- d) Informer la direction du camping de tout cas de maladie fébrile ou contagieuse dont ils auraient connaissance.
- e) Quitter le camping à la fin du temps convenu, sauf si celui-ci est prolongé d'un commun accord entre l'entreprise et le client.
- f) Jeter les déchets dans les poubelles du camping, contribuant ainsi à maintenir la propreté du site.
- g) Laisser le terrain où la tente ou la caravane a été installée dans le même état qu'il a été trouvé, en prenant particulièrement soin de faire disparaître toute tranchée ou déplacement de terre effectué.
- h) Remettre à la réception tout objet perdu.
- i) Maintenir un volume modéré pour les radios et téléviseurs afin de ne pas déranger les voisins.
- j) Garder les animaux domestiques attachés, avec leur carnet sanitaire à jour. Ramasser les excréments de leurs animaux et empêcher que ceux-ci urinent à l'intérieur du Resort.
- k) Porter visiblement le bracelet d'identification dans tout le camping, y compris dans les zones communes et sportives. Le service de sécurité ainsi que les autres employés du camping peuvent exiger le respect de cette règle pour le bénéfice de tous les clients.
- l) Les parents sont responsables de leurs enfants dans toutes les activités se déroulant au camping, ainsi que dans toutes les installations du site.

**INTERDICTIONS : Il est interdit aux campeurs utilisateurs de ce camping :**

- a) De troubler le repos des autres campeurs pendant les heures indiquées.
- b) De pratiquer des jeux ou sports susceptibles de déranger les autres clients.
- c) D'allumer un feu/barbecue avec du bois.
- d) D'être accompagnés d'animaux manifestement dangereux ou dérangeants pour les autres campeurs.
- e) De nourrir les chats sauvages.
- f) De porter des armes ou des objets pouvant causer des accidents.
- g) D'abandonner des déchets en dehors des récipients prévus à cet effet, notamment de les jeter dans les fontaines ou voies publiques.
- h) D'introduire dans le camping des personnes non hébergées sans l'autorisation préalable de la direction.
- i) De suspendre des vêtements dans des endroits non autorisés.
- j) D'installer des clôtures ou barrières sur la parcelle utilisée par le campeur.
- k) De réaliser des actes pouvant nuire à la propriété, à l'hygiène ou à l'apparence du camping.
- l) De circuler en vélo, trottinette, quad ou cyclomoteur sans lumière après la tombée de la nuit, et jamais après 22h00.
- m) De déranger les voisins avec le bruit des télévisions, radios ou la fumée des barbecues.
- n) Il est strictement interdit de tailler, couper ou endommager les plantes et arbres du Resort. Il est interdit d'attacher des cordes aux arbres sans protection préalable. Avant le départ, toutes les attaches installées doivent être retirées.

- o) L'usage de tout type de feux d'artifice est interdit à l'intérieur et aux abords du camping.
- p) L'accès et l'utilisation des piscines sont interdits aux enfants de moins de 10 ans non accompagnés d'un adulte. L'accès à la salle de sport est interdit aux moins de 14 ans.
- q) L'installation de stores ou rideaux dans toutes les parcelles est interdite, ainsi que l'installation de bâches (rafias) autres que noires.
- r) Il est interdit d'attacher les brise-vent aux haies. Une distance de 50 cm doit être respectée afin que le personnel du camping puisse effectuer les tâches d'entretien programmées.
- s) L'installation par les clients d'éléments ne correspondant pas à un usage temporaire, propre et habituel du camping, ou nuisant à l'image touristique de l'établissement, est expressément interdite. Plus précisément, il est interdit d'installer dans les parcelles des sols, clôtures, évier, électroménagers ou tout autre élément dont la fixation donne une impression de permanence. Une telle installation entraînera la résiliation du contrat d'hébergement, sans droit à indemnisation.
- t) L'entreprise se réserve le droit de modifier à la dernière minute le numéro de la parcelle et/ou du bungalow réservé.

## **SANCTIONS :**

Le campeur qui contrevient à l'une de ces interdictions, qui manque aux règles élémentaires d'éducation et de coexistence sociale, et qui, en général, ne respecte pas tous les principes de la vie civilisée, SERA INVITÉ À QUITTER LES LIEUX. En cas de refus d'obtempérer pacifiquement, l'aide des forces de l'ordre sera sollicitée, sans préjudice des sanctions pécuniaires ou autres que pourrait imposer l'autorité compétente.

## **ASSURANCES :**

Bien que le camping respecte la réglementation en vigueur concernant la garderie et la surveillance des lieux, l'entreprise ne peut être tenue responsable des dommages causés par des intempéries ou des catastrophes naturelles (inondations, tempêtes, grêle, incendies, cas de force majeure, etc.).

Les campeurs hébergés au Bravoplaya qui assistent à nos spectacles sont responsables de leurs effets personnels ainsi que des dommages pouvant survenir pour quelque raison que ce soit (eau, chute, vol, perte, etc.).

La direction décline toute responsabilité en cas de vol, accident ou dommage aux biens ou aux personnes. Les objets de valeur peuvent être déposés dans les coffres-forts installés à la réception.

À la réception du camping, des formulaires officiels de réclamation sont disponibles pour que les utilisateurs puissent y consigner leurs plaintes ou remarques. À cet effet, il est également possible de remplir le questionnaire de satisfaction disponible à la réception, que nous remercions et prenons en grande considération.

**MERCI D'AVANCE POUR VOTRE ATTENTION ET POUR LE RESPECT DU RÈGLEMENT.  
CAMPING BRAVOPLAYA RESORT**

# Bravoplaya

CAMPING - RESORT ★★★★★

## INFORMACIÓN Y RESERVAS

[camping@bravoplaya.com](mailto:camping@bravoplaya.com) · Tlf +34 964 31 95 67

Ribera de Cabanes · Castellón · España

[www.bravoplaya.com](http://www.bravoplaya.com)

